

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 26 juillet 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sobriété énergétique : la Première ministre demande aux ministres et aux administrations d'être exemplaires.

La Première ministre a adressé à l'ensemble de ses ministres une circulaire les enjoignant de demander aux administrations dont ils ont la tutelle qu'elles soient exemplaires en matière de sobriété énergétique. Il leur est demandé de réduire leur consommation d'énergie et leur dépendance aux énergies fossiles.

Concrètement, les administrations publiques, les ministères, les services déconcentrés de l'État, les opérateurs, les établissements recevant du public devront :

- limiter la climatisation aux locaux dont la température intérieure dépasse 26°C ;
- ne pas laisser les appareils électroniques en veille ;
- éteindre systématiquement les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires ;
- équiper les bâtiments de thermostats ;
- activer le chauffage que lorsque la température des bureaux est inférieure à 19°C ;
- fermer les portes d'accès des bâtiments recevant du public lorsque la climatisation ou le chauffage est en marche ;
- encourager l'utilisation de mobilité durable comme le co-voiturage, les vélos partagés et l'accès à des véhicules électriques.

« En tant que Première ministre chargée de la planification écologique, je porte un objectif très clair : réduire de 10% notre consommation d'énergie en deux ans. Pour mettre en place cette sobriété énergétique, il est indispensable que l'État prenne immédiatement sa part. J'ai donc demandé aux ministres de mon Gouvernement d'organiser sans tarder des réunions de travail avec leurs administrations pour les accompagner dans la mise en œuvre de ces mesures », précise Elisabeth BORNE.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - communication@pm.gouv.fr
Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne, 75007 Paris
